

**Marché à procédure adaptée  
pour l'organisation d'un  
voyage pédagogique du 6/04 au 11/04/2025.**

**Conditions générales d'achat**

**Intendance**

Affaire suivie par

Mme Badie

Téléphone

05 62 11 60 70

Mél.

0311319r-gest

@ac-toulouse.fr

Rue du Commandant

Montalègre

31600 MURET

**Nom du pouvoir adjudicateur**

Monsieur Hugues FOUGERE, principal

**Nom de la personne à contacter**

Madame Laurence Badie, gestionnaire, pour aspects administratifs

**Nom de l'établissement**

Collège Louisa Paulin

**Adresse**

Rue du Commandant Montalègre 31600 MURET

**Téléphone**

05 62 11 60 70

Email : [0311319r-gest@ac-toulouse.fr](mailto:0311319r-gest@ac-toulouse.fr).

### 1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour l'objet l'organisation d'un voyage pédagogique de 6 jours du 6 avril au 11 avril 2025.

### 2. Définition du marché

Le marché inclura l'ensemble des prestations liées au voyage selon le descriptif suivant pour :

- 50 élèves et 4 accompagnateurs à destination de Rome

### 3. Programme du voyage et caractéristiques

**Objectif du voyage :** Le voyage a pour but la découverte des vestiges et du patrimoine gréco-romain en Italie, à Rome et dans la région de Naples. Le public visé pour le voyage est un groupe d'élèves latinistes et non latinistes de 3<sup>ème</sup>.

**Mode de transport :** BUS pour le transport aller-retour CLG Louisa Paulin Muret / Rome et Sud voir descriptif ci-dessous.

BUS sur place pendant la durée du séjour sur l'ensemble des sites visités. Le bus doit être aux normes françaises, chauffé, climatisé, disposer de toilettes et de ceintures de sécurité.

**Mode d'hébergement :** Hôtels 3 ou 4 étoiles, en pension complète (petit déjeuner paniers repas les midis fournis et repas chaud le soir) du petit déjeuner du 7 avril 2025 au déjeuner du 11 avril 2025 avec activités le encadrées. Chambres en dur de 3 à 6 élèves avec SDB et WC privés. Hébergement en chambres individuelles pour les accompagnateurs.

Organisation 1 groupe de 50 élèves.

jour	date	Activités prévues	Besoin Si visite guidée prévoir un guide touristique professionnel
<i>Dimanche</i> <i>Départ.</i>	6/04	Départ collège/ Route vers Rome en début d'après-midi. <i>Repas du soir fournis par les familles.</i>	
<i>Lundi</i>  Rome	7/04	Arrivée à Rome à 7h : visite des Thermes de Caracalla, du Circus Maximus et du Colisée. Visite du Palatin et du forum romain  Soir Installation, dîner et nuit à l'hôtel au sud de Rome.	Petit déjeuner inclus à l'arrivée à Rome  <b><u>Fournir le voucher pour la visite de chaque site si nécessaire</u></b> : Thermes de Caracalla , Colisée et Forum.  Déjeuner sous forme de panier-repas équilibré incluant un fruit  <i>Dîner incluant des fruits et des légumes et nuit à l'hôtel</i>
<i>Mardi</i>  Pompéi et Vésuve	8/04	Départ pour Pompéi : Excursion au Vésuve et visite du site archéologique de Pompéi.  Soir Installation, dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Naples	Petit déjeuner à l'hôtel. <b><u>Prévoir les entrées / vouchers au site archéologique de Pompéi avec guide assermenté.</u></b> Déjeuner sous forme de panier-repas équilibré incluant un fruit  <i>Dîner incluant des fruits et des légumes et nuit à l'hôtel</i>
<i>Mercredi</i>  Paestum	9/04	Excursion à Paestum. Visite du site archéologique et du musée.  Soir Installation, dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Naples	Petit déjeuner à l'hôtel. Déjeuner sous forme de panier-repas équilibré incluant un fruit <b><u>Fournir le voucher pour la visite de chaque site si nécessaire</u></b>  <i>Installation, dîner incluant des fruits et des légumes et nuit à l'hôtel</i>
<i>Judi</i>  Ostie/ Rome	10/04	Le matin, visite du site archéologique d'Ostie / L'après-midi : parcours pédestre dans Rome sur le thème « les temples et le culte à Rome ». (Temple d'Hercule/ Temple de la fortune virile//théâtre de Marcellus/ Temple d'Apollon/ Stade de Domitien/Panthéon.  Départ et nuit en bus pour le trajet retour vers Muret.	Petit déjeuner à l'hôtel. Déjeuner sous forme de panier-repas équilibré incluant un fruit <b><u>Fournir le voucher pour la visite de chaque site si nécessaire</u></b> Entrée au site archéologique d'Ostie.  Dîner au restaurant.
<i>Vendredi</i> <i>Retour.</i>	11/04	Trajet en bus .  Retour à Muret entre 18h et 18h30.	Petit déjeuner et le déjeuner sur une aire d'autoroute avant l'arrivée prévue en fin d'après-midi à Muret 18h - 18h30

La chronologie des visites est donnée à titre indicatif.

#### 4. L'offre

L'offre de prix doit obligatoirement proposer un prix par participant (élèves et accompagnateurs).

### **Sur le fond**

Les négociations se feront sur la base de l'offre initiale remise par le candidat et porteront sur les points suivants : programmation des prestations et activités du voyage, prix des prestations.

### **Remise de l'offre définitive**

Lorsque la personne publique décidera de mettre un terme aux négociations, elle demandera aux candidats de remettre leur offre définitive.

C'est cette offre définitive qui sera prise en compte pour le jugement final des offres.

## **9. Obligations légales et réglementaires du candidat**

Le candidat doit être une agence de voyage titulaire d'une licence de tourisme ou une association de tourisme agréée.

Les moyens de transport utilisés doivent répondre aux obligations de sécurité prévues par la réglementation en vigueur le jour du départ.

## **10. Modalités de règlement**

Les paiements s'effectuent par mandat administratif dans les 30 jours qui suivent la réception d'une facture respectant les mentions obligatoires.

Les acomptes ne pourront être versés qu'à partir de 2025 car le logiciel comptable OPALE va remplacer le logiciel actuel et nous ne pouvons pas accepter d'acompte en 2024 pour des raisons techniques

### **Contractualisation**

L'engagement de l'établissement ne pourra être tenu pour effectif qu'après la signature par le Chef d'établissement du contrat avec le prestataire dûment approuvée par le Conseil d'Administration de l'établissement et après que la délibération du Conseil d'Administration ait acquis son caractère exécutoire.

La signature du contrat de réservation de l'agence entraîne un engagement sur un effectif déterminé de participants et la mise en application des conditions d'assurance annulation.

### **Modalités particulières**

Aucune somme forfaitaire destinée à financer une quelconque dépense ne peut être confiée à un participant du voyage.

A. Muret ..... le 30 05 24

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » et cachet de la société

*Lu et approuvé*  
*[Signature]*



Ce prix inclut tous les frais et taxes, il est ferme et définitif. Toute variation du coût dans le déroulement du voyage reste à la charge du prestataire. **Le collège ne prévoit aucune régie pour les accompagnateurs qui ne doivent rien régler sur place.**

**Le prix doit inclure impérativement :**

- le transport en car pour l'aller/retour Muret / Italie pour l'ensemble des participants (départ et retour à l'entrée de l'établissement).
- l'hébergement en chambres pour les élèves et pour les enseignants en pension complète. Il conviendra de séparer les filles et les garçons, une chambre séparée pour les professeurs
- la restauration telle que décrite dans le programme ci-dessus

**PROPOSITION ASSURANCE ANNULATION:**

- l'assurance annulation individuelle, dont le prix et les conditions détaillées sont obligatoirement remises avec l'offre
- l'assurance annulation voyage collective dont le prix et les conditions détaillées sont obligatoirement remises avec l'offre. Les décisions administratives d'interdiction de voyager suite à un attentat, état d'urgence, épidémie ou catastrophe naturelle devront être considérées comme causes d'annulation couvertes par la garantie.

**A NOTER** Le collège se réserve la possibilité de souscrire à toute autre assurance annulation individuelle et/ou collective de son choix sans frais supplémentaire du voyageur.

## **5. Analyse des offres et jugement des offres**

Les critères de jugement sont :

- le prix : 60 %
- la qualité des prestations proposées par le prestataire: 20%
- la présentation de l'offre (notamment lisibilité et prix des conditions des assurances-annulation et le niveau de précision sur les conditions et le lieu d'hébergement) : 20%.

## **6. Remise des offres**

Date limite de remise des offres le 30/06/24 à 12 heures par réponse à la publication sur le site de l'AJI à <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/> ou par email avec accusé de réception.

## **7. Dossier à fournir**

L'offre devra être constituée par :

- le présent document « conditions générales d'achat » signé et paraphé sur chaque page
- une proposition tarifaire correspondant aux prestations demandées
- le projet de contrat de voyage comprenant les conditions des assurances annulation clairement exprimées
- les pièces ou mémoires que le candidat estime nécessaires pour appuyer et valoriser son offre (références, moyens, savoir-faire, organisation du travail...)
- l'attestation de conformité du bus avec la réglementation en vigueur (ci-jointe, qui sera à renvoyer signée un mois avant le départ)

## **8. Négociations**

Des négociations pourront être menées par le pouvoir adjudicateur avec un ou plusieurs candidats sélectionnés, en dehors des offres inappropriées, en application des critères de jugement des offres définis dans le présent document.

### **Sur l'aspect formel des négociations**

Les négociations pourront prendre la forme d'échanges écrits (courriels).